

DISPENSES :

Les candidats titulaires de certains titres ou diplômes peuvent être dispensés d'un certificat :

Diplômes	CERTIFICATS		
	COMPTABLE	ECONOMIQUE	JURIDIQUE
D.U.T, option : Finances- Comptabilité	Oui	Non	Non
Maîtrise Sciences Juridiques ou Master 1 validé, option : Droit des Affaires	Non	Non	Oui
Maîtrise Sciences Economiques ou Master 1 validé, option : Gestion des Entreprises	Non	Oui	Non
DESCAE	Non	Oui	Non

DEBUT DES COURS

La préparation à chacun des certificats composant le Diplôme Supérieur Comptable pour l'année 2022-2023 débutera en novembre 2022.

HORAIRES

De **18 heures 30 à 20 heures 30** du lundi au vendredi.

Samedi matin et après-midi.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter de septembre 2022.

☛ **Pièces à fournir :**

- **Fiche d'inscription** à remplir sur place au guichet n° 1 du CEPECS ;
- **2 photos d'identité** récentes et de bonne qualité ;
- **Copie certifiée conforme** du diplôme nécessaire à l'inscription.

NB :

- **Pour chaque formation une lettre d'engagement légalisée de la personne prenant en charge les frais de la scolarité est exigée.**
- **La responsabilité du Département de Gestion n'est pas engagée pour l'inscription aux examens d'Etat.**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD)



Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar

Département de Gestion

Tél ; : +221 33 825 37 12



**DIPLÔME SUPERIEUR
COMPTABLE (DSC)**

2022 - 2023

OBJECTIFS :

Il s'agit d'une préparation aux examens comptables nationaux.

La préparation qui est organisée permet, certes de préparer à l'examen national, mais vise également :

- la formation de cadre en comptabilité,
- la préparation au diplôme d'études supérieures de comptabilité et de gestion financière (DESCOGEF) permettant d'obtenir le diplôme d'expertise comptable et financière (DECOFI).

ADMISSION :

Peuvent faire acte de candidature aux certificats du DSC, les titulaires :

- du Diplôme Élémentaire Comptable (D.E.C.) délivré par l'UCAD ;
- du Diplôme Préparatoire aux Examens Comptables du Sénégal (DPECS) délivré par l'E.S. P-UCAD ou Diplôme Supérieur d'Etudes Comptables et de Gestion première année (DSECG1) validé ;
- du Diplôme Universitaire de Technologie, Options : Finance-Comptabilité (DUT-FC) ou Techniques de Commercialisation (DUT-TC) de l'E.S.P./UCAD ;
- du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) de l'Etat en Comptabilité et Gestion ou équivalent ;
- d'une Maîtrise de Droit des Affaires ;
- d'une Licence en Economie ou en Gestion ;
- d'un Diplôme Universitaire en Gestion (DUG) de l'IFACE/FASEG/UCAD ;
- d'une Maîtrise en Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) ;
- d'une Licence en Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales (MASS).

N.B. : Les titulaires de certains diplômes ou titres universitaires délivrés à l'étranger peuvent faire acte de candidature. Ne sont acceptés que les diplômes accrédités par les instances officielles du pays (ANAO-SUP ou CAMES pour le Sénégal par exemple)

Méthodes pédagogiques :

A l'origine, destinés à des professionnels, les cours sont organisés en présentiel, en dehors des horaires normaux de travail (cours du soir du lundi au vendredi et le samedi dans l'après-midi).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le **D. S.C.** est composé de trois certificats :

- Certificat Comptable

Comptabilité générale – Comptabilité analytique et contrôle de gestion – Organisation de l'information comptable – Mathématiques financières

- Certificat Economique

Economie générale – Economie d'entreprise – Recherche opérationnelle – Probabilité et Statistique – Gestion financière.

- Certificat Juridique

Droit des affaires (sociétés commerciales) – Fiscalité directe – Fiscalité indirecte – Droits d'enregistrement – Droit civil 1 (Droit des obligations & Droit du travail) – Droit civil 2 (Droit des sûretés & Contrats spéciaux) – Droit pénal des affaires & Procédure civile.

DEBOUCHES :

Les titulaires du DSC exercent dans les métiers de la comptabilité, de la Finance et de la Gestion notamment dans les cabinets d'expertise comptable et les services comptables et financiers des organisations.

Le DSC permet d'accéder, grâce notamment à l'expérience professionnelle, aux masters (comptabilité, contrôle et audit, gestion financière, fiscalité et gestion des entreprises) ainsi qu'à la préparation du DESCOGEF (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion Financière) qui ouvre l'accès à l'expertise comptable dans la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain).

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITE

L'inscription entraîne l'engagement de régler l'intégralité des frais annuels.

Certificats	Dossier (f cfa)	Scolarité annuelle (f cfa)	Coût annuel (en fcfa)
Comptable	30 000	270 000	300 000
Economique	30 000	270 000	300 000
Juridique	30 000	270 000	300 000

Des facilités de paiement sont consenties. Par exemple :

Certificats	Dossier (f cfa)	Versement à l'inscription et au plus tard le 05 novembre	Mensualité (à verser chaque début de mois de décembre à juin)
Comptable	30 000	90 000	30 000
Economique	30 000	90 000	30 000
Juridique	30 000	90 000	30 000

MODALITES DE REGLEMENT

Les organismes prenant en charge une formation règlent la totalité des frais annuels. Pour les auditeurs prenant personnellement leur formation en charge, les frais annuels peuvent être réglés mensuellement.

Les règlements mensuels sont à effectuer avant le 7 du mois en cours ; passé cette date, la carte sera retirée et l'inscription sera suspendue. Elle reprendra effet sous la condition du règlement de l'impayé.

Passé le délai d'un mois, l'auditeur sera considéré comme démissionnaire et l'inscription sera définitivement perdue.